

UNE INTERACTION VERTUEUSE AVEC L'AGRICULTURE



L'agriculture occupe une place essentielle dans l'activité économique des territoires de montagne (6 % des actifs contre 3,5 % en moyenne sur le territoire national) : culture fruitière et maraîchère, culture des champs, viticulture, production de lait et de viande.

Le patrimoine biologique et paysager de la montagne est fortement tributaire des activités agricoles et pastorales qui jouent depuis longtemps un rôle très important dans sa gestion. Celles-ci maintiennent les écosystèmes de prairies et de prés de fauche de l'étage montagnard, le pastoralisme intervenant surtout

dans les étages subalpins et alpins. Ce sont donc elles qui déterminent la composition floristique des pelouses alpines. 86 % de la surface agricole utile (SAU) en montagne est classée à haute valeur naturelle (HVN), pour 18 % seulement au niveau national.

La fauche des prairies en pente, l'entretien de l'ouverture des espaces et le maintien de l'élevage extensif sont autant de bonnes pratiques agricoles favorables à la biodiversité qu'encouragent certaines mesures agro-environnementales de la Politique agricole commune et les contrats Natura 2000.

En imposant le respect des procédés traditionnels d'élevage et les méthodes artisanales de production, la production de fromages AOC, tels que le Comté, le Beaufort ou le Cantal, contribue activement à cet entretien vertueux de l'espace montagnard qui fait office de multiplicateur de la biodiversité.

Enfin, nombre de plantes aux vertus médicinales, telles que la gentiane, la myrtille, le lavandin ou l'arnica, pour n'en citer que quelques-unes, dont le mode de production est « semi-sauvage », représentent une composante précieuse de la biodiversité végétale des montagnes.